

La contribution des finances publiques dans le développement de L'économie Algérienne

Elmoubarek Mohamed Mme. Daoud Fatiha
Université de Sidi Bel Abbès EPSECG d'Oran
Email: moub46@gmail.com

Résumé

A la sortie de la grande crise de 1996, crise de cessation de paiement, l'Algérie s'est engagée, dès l'amélioration des recettes pétrolières, à partir de 1999, à relancer son économie à travers la dépense publique. Développer son tissu industriel en nombre et en qualité est indispensable ainsi que son intégration à l'économie internationale. La solidité de la position des finances publiques a conduit le FMI, en 2012 à solliciter les autorités algériennes, pour souscrire à l'émission d'obligations, devant permettre à l'institution internationale d'accroître sa capacité de financement.

Basée sur une réflexion préliminaire et analytique, la présente analyse fait ressortir quelques idées allant dans le sens d'un développement de l'économie algérienne tout en entraînant dans son sillage des imperfections nécessitant sans atermoiements des remèdes curables. L'obstacle principal est un environnement des affaires bureaucratise ainsi que le faible rendement du management au sein des secteurs public et privé.

Mots clés : économie algérienne, entreprise, gestion des ressources humaines, Bourse, marché de capitaux, marchés publics, mathématiques financières, droit commercial.

المخلص

بعد خروج الاقتصاد الجزائري من أزمة العجز عن التسديد سنة 1996، التزمت الجزائر بإعادة بعث اقتصادها من خلال الانفاق العام على ضوء انتعاش سعر البترول وذلك بتنمية النسيج الصناعي كما ونوعا، وكذا تسهيل اندماجه في الاقتصاد العالمي. من خلال دراسة وصفية وتحليلية، سنحاول الخروج ببعض الأفكار فيما يخص اشكالية تطور الاقتصاد الجزائري في ظل النقائص والمشاكل التي يتخبط فيها الاقتصاد الجزائري والتي تتطلب حولا عاجلة. من بين هذه المشاكل، محيط العمل الذي يتسم بالبيروقراطية وكذا ضعف التسيير في كل من القطاع الخاص والعام.

كما أن الوضعية الجيدة والمتينة للمالية العامة وسع من مجال تدخلها وأضحت من وسائل التمويل الدائمة خلافا لقواعد تمويل التنمية المتعارف عليها عند المختصين.

الكلمات المفتاحية: الاقتصاد الجزائري: المؤسسة: تسيير الموارد البشرية، البورصة، سوق راس المال، السوق العمومية، الرياضيات المالية، القانون التجاري.

INTRODUCTION

La présentation du cadre global de l'économie algérienne nous semble indispensable pour cerner les grandes questions relatives à l'émergence d'une politique nationale de développement. Jusqu'en 2011, la situation des indicateurs macro-économiques était jugée plus que confortable : la dette publique externe avait été ramenée à un niveau plancher (près de 1 % du PIB), les réserves de change avaient atteint des niveaux historiques (près de 200 Mds \$) et le fonds de régulation des recettes (FRR) engorge plus de 75 Mds \$. Malheureusement, cette situation est le résultat direct d'une conjoncture pétrolière favorable

déconseillée par l'orthodoxie économique qui encouragera la production et la valeur ajoutée du travail local et non l'économie de rente.

La solidité de la position financière externe a conduit le FMI en 2012 à solliciter les autorités algériennes pour souscrire à l'émission d'obligations devant permettre à l'institution internationale d'accroître sa capacité de financement.

En exportant 98% d'hydrocarbures et important 70 à 75% des besoins des entreprises (dont le taux d'intégration, privé et public ne dépasse pas 15%) et des ménages. Cela s'appelle le syndrome hollandais. L'obstacle principal est un environnement des affaires bureaucratifié ainsi que le faible rendement du management au sein des secteurs public et privé.

Si on connaissait le volume de la dépense publique et son espace temporel, peut-on savoir ses répercussions sur l'économie nationale ?

Aucune étude d'évaluation des politiques publiques n'a été engagée afin de corroborer les différents préambules des pouvoirs publics. Nous allons essayer à travers la présente étude de présenter les différents plans de dépenses et leurs répercussions sur les principaux indicateurs de l'économie.

1- Le cadre global de l'économie algérienne

L'économie nationale est fortement dépendante des hydrocarbures. Cette branche d'activité qui contribue pour 30 % dans le P.I.B., assure plus de 60% des recettes budgétaires et intervient pour plus de 95 % dans les exportations de marchandises. Dans ces conditions, l'économie est très sensible au prix du baril de pétrole, qui est une variable dont la détermination est exogène. L'analyse de l'économie va porter sur trois périodes essentielles post crise à 1984 :

a) 1970-1986 : La première phase du développement économique et social de l'Algérie a été caractérisée par le choix d'un développement économique basé sur la planification socialiste centralisée, qui faisait de l'industrialisation lourde le moyen de diversifier et de transformer les structures économiques, d'accroître la productivité et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger. L'Etat a joué un rôle essentiel dans cette stratégie de développement par le biais de l'investissement public et des entreprises publiques, et par la mobilisation des ressources de la rente. Par ailleurs, l'Etat a opéré un important mouvement de nationalisation des secteurs stratégiques, notamment des secteurs miniers, bancaires et des hydrocarbures. L'Etat a également lancé le processus de planification avec le pré-plan triennal (1967-1969) et a fait du Plan le principal outil de prévision et d'allocation des ressources.¹

Cette première période de développement a eu des résultats positifs. Ainsi, le taux d'investissement a été de 45,8% durant la période 1968-1980 qui dépassait de loin le taux moyen des pays intermédiaires qui tournait autour de 26%. Par ailleurs, le niveau de croissance a été relativement élevé et s'est situé tout au long de cette première période autour d'une moyenne annuelle de 6%.

b) De 1990-1999 : période caractérisée par la forte et brutale chute des prix des hydrocarbures sur le marché mondial, la dette extérieure a commencé à peser d'un poids très lourd sur les équilibres extérieurs, à tel point que, en 1994, l'économie s'est trouvée dans une situation de quasi cessation de paiement, le service de la dette devant absorber, cette année-là, 93,4 % des recettes d'exportation de biens et services. Cette asphyxie financière a contraint le gouvernement à demander le rééchelonnement de sa dette, en contrepartie de la mise en œuvre de programmes de stabilisation et d'ajustement structurel

conclu avec le F.M.I. (accord « stand-by » d'une année, puis accord de « facilité de financement élargi » de trois années).

Le rééchelonnement de la dette extérieure a permis d'atténuer quelque peu la contrainte financière externe durant la période couverte par les programmes d'ajustement, mais celle-ci demeure toujours très prégnante à l'issue de ces programmes. En effet, le montant de la dette est passé de 29,5 milliards \$ à 31,2 milliards \$ entre 1994 et 1997 et, relativement au PIB, il est passé de 70% à 66,5%. Grâce au rééchelonnement, le ratio du service de la dette a quelque peu fléchi, passant de 47 à 30% entre les deux dates.

Négatif ou très faible depuis le début des années 1990, le taux de croissance économique (mesuré par l'évolution du produit intérieur brut) est devenu positif depuis 1995. De l'ordre de -2,2% et -0,9 % en 1993 et 1994 respectivement, le taux de croissance a grimpé à +3,9 % en 1995 puis à 4,0 % en 1996. Malgré une mauvaise année agricole et grâce à la bonne tenue des prix des hydrocarbures ainsi qu'à l'appréciation sensible du dollar américain vis-à-vis des autres monnaies internationales (de l'ordre de 20 %), le taux de croissance s'est maintenu aux alentours de 1,2 % en 1997.

c) De 2000 à nos jours : Le bilan dressé sur l'économie nationale est plus que positif. De bons résultats, réalisés grâce à l'amélioration de la situation financière du pays et à la hausse des investissements de l'Etat dans des projets de développement.

Le produit intérieur brut (PIB) est estimé à 14 384,8 milliards de dinars en 2011, en hausse de 2,4 % en volume par rapport à l'année précédente. Ce rythme de croissance est en recul d'un (01) point de pourcentage par rapport à celui de 2010.

La décroissance du taux de croissance, depuis 2004, est clairement établie dans le tableau n° 01 ci-dessous.

Notons que le taux de 2011 marque le retour au rythme de croissance des années 2008 et 2009.

Cette situation est la conséquence directe de la contraction de la croissance économique globale, mesurée par le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial, a ralenti en 2011 (3,9 %) par rapport à la performance de l'année 2010 (5,3 %) qui a suivi la contraction de 0,6 % enregistrée en 2009.

Tableau n° 01 : Evolution des principaux indicateurs de l'économie algérienne (en Milliards DA)

Année	1970	2000	2004	2007	2011
PIB (dinars courants)	24,0	4 123,5	5 789	9 374	14 384
Taux de croissance du PIB (%)	-11,3	2,4	5,8	3	2,4
Taux de change (DA/\$)	---	75,29	72,3	74,4	72,85
Inflation (annuel %)	6,6	0,3	3,6	4,4	4,5
Taux de chômage (%)	26,4	29,8	17,7	11,8	07

L'activité de la plupart des secteurs économiques est considérée en croissance positive. Le secteur du bâtiment et travaux publics a enregistré une croissance de 7,5%, suivi du secteur des services (6,8%) et le secteur agricole qui a enregistré une croissance de 5%.

La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne

Elmoubarek Mohamed Daoud Fatiha

Le secteur industriel continue à décliner avec une croissance ne dépassant pas le taux de 0,8%. S'agissant des indicateurs sociaux, le taux de chômage a reculé, selon les données de l'office national des statistiques (ONS), à 7% de la population active en 2011, contre 11,8% en 2007.

Le gouvernement se voit décerner de nombreux satisfécits, notamment ceux établis par le fonds monétaire international (FMI) et la banque mondiale. L'inflation en 2011 demeure également maîtrisée à 4,5% sur le papier.

2- L'incohérence des actions de développement :

1- Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) 2001/2004: Ce plan ne constitue pas un retour à la planification ou au dirigisme économique et ne doit pas être confondu avec le budget de l'Etat, même s'il est d'un montant équivalent, de l'ordre de 7 milliards de dollars ; il se présente en réalité comme un complément au budget.

Ce programme est d'abord orienté vers les infrastructures, dont il est attendu qu'elles permettront d'attirer les investissements nationaux et étrangers. Il s'agit aussi de stimuler la demande et de réduire le taux de chômage. Il vise également à instaurer un meilleur climat social, davantage propice à un développement économique harmonieux.

Les 7 milliards de dollars se répartissent de la manière suivante :

- 20 % pour le développement local ;
- 40 % pour le renforcement des services publics ;
- 18 % pour le développement des ressources humaines ;

2- Un Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC) 2005/2009: Grâce à une conjoncture pétrolière favorable, les autorités ont décidé de mettre en œuvre une politique budgétaire expansionniste visant à soutenir l'investissement public. Un deuxième Plan Complémentaire a été adopté, qui concerne 155 Mds \$ alloués notamment au développement du réseau d'infrastructures et à la diversification de l'économie.

3- Plan d'investissement public 2010-2014 : c'est le troisième plan quinquennal qui promet également des engagements financiers de l'ordre de 21.214 milliards DA (ou l'équivalent de 286 Mds de dollars) dont plus de 40% de ces ressources sont réservées à l'amélioration du développement humain. Ainsi nous pouvons retenir deux grandes lignes de ce programme à savoir:

- le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9.700 milliards DA (équivalent à 130 milliards de dollars),
- l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11.534 milliards DA (soit l'équivalent de près de 156 milliards de dollars).

Tableau n° 2: Exécution des programmes de développement de 2001/2009 (Milliards DA)

Année	01-2004	05-2009	Evolution	10-2014	Evolution
Autorisations de Programme (A.P.) (**)	2 731,90	13 767,00	504%	21 214 (*)	154%
Crédits de Paiement (consommations)	2 442,00	10 574,30	433%	16 254	154%
Reste à réaliser (R.A.R.)	289,9	3 192,70	1101%	4 960	155%

La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne

Elmoubarek Mohamed Daoud Fatiha

(R.A.R.) / (A.P.)	10,61%	23,19%	--	23,38%	--
(A.P.) 1\$ = 65Da	42,0 Mds \$	--	--		--
(A.P.) 1\$= 65Da	--	155Mds \$	--		--
(A.P.) 1\$= 74.17Da	--	--	--	286 Mds \$	--

(*) Enveloppe initial 10 075 Mds DA

(**) Le montant des A.P. est fourni par les différentes lois de finances ; ces montants couvrent le coût des réévaluations ainsi que le programme spécial de l'agriculture.

Sources : lois de finances [1]

a) Analyse de l'évolution budgétaire :

A la lecture du tableau n°3 ci-dessous, nous confirmons la loi de Wagner que le budget en Algérie est en croissance constante qui devient inquiétante si elle atteint des seuils inimaginables avec des augmentations annuelles allant jusqu'à 223.6% sur huit ans (entre 1999 et 2006) soit un taux annuel de 28%.

Le budget constitue une proportion importante de la richesse nationale, est en progression constante, allant de 29% en 1995 à 50% en 2008.

L'évolution du PIB va de pair avec celle de la dépense, comme si la croissance était financée par le budget de l'Etat. En effet, le PIB a augmenté de 203,5% sur dix ans (1999-2008) soit un taux annuel de 20.35% et celui de la dépense de 28%.

Tableau n° 3: Comparaison du déficit budgétaire au PIB (Milliards DA)

Année	Déficit Budgétaire (DB)	PIB	DB/PIB
1992	8.1	1074.7	0.75%
1995	-11,71	2004,99	-0.6%
2000	14,6	4 078,7	0,4%
2004	-392	6 126,70	-6.3%
2008	-2119	9 758	-21.7%
2011	-1 092,78	14 384	-8%

Source : lois de finances et ONS et rapport du CNES 26è session

Le déficit budgétaire est important, l'appel à une source exceptionnelle de financement, qui est le fonds de régulation des recettes (FRR), permet la régularisation budgétaire en cohérence avec la politique de relance. Sauf que le niveau du déficit dépasse largement les seuils reconnus dans le domaine. À titre d'exemple, nous citons la communauté européenne qui pratique un déficit de 3% du PIB ; par contre, en Algérie, de 1992 à 1998 il n'a pas dépassé le seuil de 2.2%, mais la situation s'est aggravée à partir de 1999 où ce déficit a franchi le seuil de 5% pour atteindre ensuite le taux de 21.7% en 2008. (Voir tableau n°3 ci-dessus).

b) Les recettes sont en augmentation constante : Elles sont de 937,1 milliards dinars en 1999. En l'espace de quatre ans, elles ont augmenté de 56% par rapport à celle de 1995, puis en 2008 elles ont augmenté de 64,2% par rapport à celle de 2006.

La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne

Elmoubarek Mohamed Daoud Fatiha

L'analyse des recettes montre un faible rythme de progression des ressources ordinaires soit 36.6% en 2008, due essentiellement à la régression de la perception des recettes fiscales. (Voir tableau n°4 ci-dessous)

L'explication du phénomène est due en partie à :

- L'aménagement en baisse du taux de l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS) en 2006 de 30 à 25% ;
- L'introduction des nouvelles mesures fiscales concernant l'impôt forfaitaire unique (I.F.U.).

Notons qu'au cours des dernières années, la fiscalité pétrolière n'a cessé de prendre le dessus par rapport aux recettes ordinaires. Elle était de 56% en 1995 et a grimpé à 62% en 2008.

Ce qui nous ramène à poser une question cruciale, quel serait l'impact des plans de relance sur l'économie nationale si les recettes budgétaires ne se sont pas améliorées, sachant qu'on a dépensé plus de 200 milliards de dollars depuis 2001 !!

c) Les dépenses : contrairement aux règles de la comptabilité commerciale, ce n'est pas les recettes qui déterminent le niveau des dépenses, mais c'est plutôt l'inverse en finances publiques.

Généralement, le niveau des dépenses confirme une politique de relance économique basée sur la dépense publique. En effet, les dépenses en 2006 ont enregistré une croissance de 223,6% par rapport à celles de 1999, soit une croissance moyenne et annuelle de 32%, ce qui est très important en effort fiscal. (Voir tableau n° 4 ci-dessous).

Par contre, en 2008, on constate la continuité de la progression des dépenses, avec un taux de 37% par rapport à 2006, soit une moyenne annuelle de 18.5%, qui montre une baisse du rythme de la progression.

L'explication de ce recul résiderait dans la régression du budget d'équipement (crédits de paiements) qui est passé de +93% comme une moyenne annuelle entre 1999 et 2006 à +9,5% en 2007 et 2008.

Sachant que le budget de fonctionnement a continué à enregistrer de fortes augmentations, du fait que leur rythme d'évolution annuelle, de 2007 et 2008 dépasse les 32%, alors qu'au cours des sept années antérieures le taux annuel était de 10.5%.

La croissance soutenue des dépenses publiques pose trois sortes de problèmesⁱⁱ :

- Des problèmes d'ordre politique: renforcer la solidarité internationale, attraction des sociétés multinationales,
- Des problèmes d'ordre financier : veiller au strict respect du niveau des dépenses publiques, du déficit budgétaire par rapport au PIB.
- Des problèmes d'ordre scientifique : les finances publiques constituent un mode d'approche nouveau pour la connaissance des institutions. La transparence et la rigueur budgétaire constituent deux valeurs importantes pour l'administration contemporaine.

Tableau n° 4 : Evolution budgétaire (Milliards DA)

Année	1999	2006	1999/2006	2008	2006/2008	2011	2008/2011
1- Ressources Ordinaires	457,1	767	168%	1 047,60	137%	1 669,00	159%
- Recettes Fiscales	380,1	626	165%	848,6	136%	1 473,50	174%
- Recettes ordinaires	17	22,5	132%	68,5	304%	38	55%
-Autres Recettes	60	118,6	198%	130,5	110%	157,5	121%
2_ Fiscalité Pétrolière	480	916	191%	1 715,40	187%	1 529,40	89%
TOTAL Recettes	937,1	1683	180%	2763	164%	3 198,40	116%

La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne

Elmoubarek Mohamed Daoud Fatiha

Dépenses fonctionnements	817,7	1 439,60	176%	2 363	164%	4 291,18	182%
Crédits Paiements	280,9	2 115,90	753%	2 519	119%	3 981,38	158%
Autorisations Programmes	263	4 312	1640%	2 391	55%	3 893,21	163%
TOTAL Dépenses	1098,6	3555,5	324%	4882	137%	4291.18	169%
Solde= recettes – dépenses	119,4	243,4	--	400	--	-1092,78	--
Solde/Recettes	13%	14%	--	14%	--	-34%	--
Budget/PIB (%)	34,2	42	--	50	--	34,2	--

Sources : lois de finances et ONS et rapport du CNES 26è session

d) Fonds de régulation des recettes : Pour rappel, le FRR est alimenté par les différences entre le prix du pétrole vendu sur le marché et le prix de référence (37 dollars le baril) retenu par la loi de Finances de 2009.

La réduction des recettes pétrolières en 2012 marquée par la décélération de la croissance économique à 2.4% ce qui a nécessité des appels de fonds du FRR.

Les avoirs prélevés du Fonds de régulation des recettes (FRR) pour combler le déficit du Trésor public ont atteint 2.283,2 milliards de DA (30 Mds \$) en 2012, soit les plus importants retraits enregistrés depuis 2000.

3- Principales actions de bonnes gouvernances

L'exigence de transparence et de sécurité financière est devenue un élément essentiel pour les pays qui aspirent à la démocratie. Le fait que le parlement procède à la confrontation des prévisions budgétaires aux réalisations est un gage de transparence. L'introduction de l'incitation fiscale et l'analyse des principaux indicateurs monétaires vont dans le même sens.

a) Rapprochement entre les lois de finances et leur exécution : En règle générale, les lois de finances comportent les prévisions alors que les lois de règlements enregistrent les réalisations ainsi que les écarts relevés. Nous avons déjà souligné que les lois de règlements n'ont jamais existé en Algérie, pourtant la loi organique des lois de finances portant n°84/17 le stipule clairement.

Sachant qu'en France, il est exigé en fin d'année budgétaire la certification des comptes d'exécution de la loi de finances par la cours des comptes ainsi que la soumission de la loi de règlements au parlement afin qu'il y est discussions et débats à l'hémicycle.

On constate, à partir de 2011, un retour à la norme d'établissement des lois de règlements conformément à la constitution et à la loi organique portant lois de finances (loi 84/17 de juillet 1984).

Le tableau n° 11 ci-dessous, relatif au rapprochement entre les lois de finances et leur exécution, montre sans équivoque, des écarts entre les prévisions et les réalisations. La lecture peut se faire selon les deux volets traditionnels suivants :

- Recettes : pour l'exercice 2008, un taux de réalisations très appréciable soit un déficit de 1.13% dont l'explication résiderait dans deux postes à savoir ; ressources ordinaires et les autres recettes.

Par contre en 2010, les réalisations ont largement dépassé les prévisions avec un taux de 104.56% qui est dû principalement aux postes suivants :

Recettes Fiscales 102,89%, - Recettes ordinaires 143,18%, -Autres Recettes 158,87%

La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne

Elmoubarek Mohamed Daoud Fatiha

- Dépenses : à l'inverse des recettes, les dépenses ont suivi une trajectoire inverse. Les écarts sont négatifs et encore plus en 2010 avec un taux de -20.6% sur le budget de fonctionnement. Pour le budget d'équipements sur les deux années, les chiffres varient entre 80 et 90%. La cause de ce déséquilibre est due aux difficultés des chantiers sur le terrain, à la bureaucratie, au code des marchés publics, aux procédures budgétaires prévues par la loi relative aux lois de finances et l'incompétence des uns et des autres. Une telle situation a une répercussion directe sur le solde général du trésor qui a baissé par rapport aux prévisions. L'amélioration est très perceptible au niveau du taux de comparaison du solde budgétaire au PIB.

Tableau n° 5 : rapprochement entre les lois de finances et leur exécution (Milliards DA)

Année	Année 2008			Année 2010		
	prévisions	réalisations	%	Prévisions	réalisations	%
1- Ressources Ordinaires	130,5	107,8	82,61	1421,7	1555	109,38
- Recettes Fiscales	848,6	958,2	112,92	1244,5	1280,49	102,89
- Recettes ordinaires	68,5	113,63	165,88	44,7	64	143,18
-Autres Recettes	130,5	107,8	82,61	132,5	210,5	158,87
2_ Fiscalité Pétrolière	1715,4	1715,4	100,00	1501,7	1501,7	100,00
TOTAL Recettes	1845,9	1823,2	98,77	2923,4	3056,7	104,56
Dépenses fonctionnements	2363,18	2290,36	96,92	3445,99	2 736,18	79,40
Crédits Paiements	2519	2024,99	80,39	3022,86	2 749,20	90,95

Sources : lois de règlements budgétaires

b) L'incitation fiscale : La simplification du système fiscal algérien est une garantie contre la corruption. Ce système a été qualifié, en septembre 2006, de "l'un des plus complexes au monde" par le président de la Société Financière Internationale (SFI), M. Lards Thunell, lors de son passage en Algérie. Le gouvernement algérien a annoncé une baisse des impôts, pour tenter de stimuler les investissements étrangers et augmenter les recettes fiscales des entreprises qui échappent régulièrement à la fiscalité. Cette baisse concernera à la fois l'impôt sur le revenu global (IRG) des particuliers et l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), et comprendra une réduction de 1,5% des taux d'intérêt pour les crédits à l'investissement.

Les opérateurs étrangers se plaignent souvent de la lourdeur des charges fiscales. Le moment est venu pour l'Algérie de rejoindre ce qui se fait dans les pays voisins du Maghreb, notamment au Maroc et en Tunisie, où les barèmes sur l'IRG et l'IBS sont franchement plus attractifs... Le gouvernement doit tout simplement libérer les investissements directs étrangers. La réduction des charges fiscales est également une bonne manière de réformer le marché informel, qui gangrène l'économie nationale. Selon les statistiques publiées par le ministère des finances en 2007, 40% des entreprises algériennes ne déclarent par leur revenu parce qu'elles estiment que le niveau de taxation est trop élevé.

Les citoyens algériens bénéficieront également de ces mesures. La baisse des impôts favorisera la résorption graduelle du taux de chômage. Les personnes occupant un emploi se penchent plus sur l'impact de ces mesures qu'auront sur l'économie dans son ensemble, "L'augmentation du SNMG (le salaire national minimal de garantie) en 2006 n'avait eu aucun effet positif sur le pouvoir d'achat des citoyens, à cause du maintien du même taux de l'IRG", mais après avoir appliqué le nouveau barème de l'IRG en octobre 2007, les salariés ont apprécié la révision des salaires.

Plusieurs économistes algériens soutiennent que l'embellie financière due au prix du baril du pétrole doit inciter le gouvernement à booster l'économie nationale à travers des mesures incitatives, dont l'accélération de la réforme financière, le règlement du problème du foncier industriel, sans omettre la bonne gouvernance.

c) Évolution des principaux indicateurs monétaires : L'évolution de la masse monétaire, de 2007 à 2011, à atteint un taux impressionnant de 200%, soit une progression annuelle de 40%.

La progression est admise par la plupart des économistes, mais à quel niveau est-elle déconseillée ? Selon Ivring Fisher, l'évolution de la masse monétaire est acceptée à un niveau de 10%, au-delà de ce niveau, la différence est ajoutée au taux d'inflation précédent. Ce qui est en contradiction avec le taux d'inflation cité dans le tableau n° 6 ci-dessous.

Après avoir fortement augmenté depuis 1992, date de la suppression des subventions budgétaires aux prix, l'inflation s'est progressivement atténuée depuis 1995 passant de 30% à moins de 20 % en 1996, pour descendre sous la barre des 10% en 1997.

La compression des effectifs des entreprises publiques, est un signe d'une forte contraction de la demande dans un contexte d'aggravation du chômage et d'une progression très lente des salaires. Ce qui a induit une détérioration régulière et sensible du pouvoir d'achat des catégories de la population disposant de revenus fixes, en particulier les salariés.

La partie monnaie M1, dans le tableau n°12 ci-dessous, qui constitue les disponibilités monétaires évolue à un rythme très rapide, soit une moyenne de 38% de 2000 à 2007.

L'importance de ce taux réside dans :

- Le règlement en espèces qui domine les opérations d'échanges ;
- L'évasion fiscale ;
- La persistance de l'économie informelle ;
- L'absence de confiance dans le système bancaire algérien ;
- L'existence d'une masse monétaire importante circulant en dehors du circuit bancaire.

De ce qui précède, l'utilisation de la nouvelle technologie de l'information et de la communication est peu usitée dans notre système bancaire, principalement quand il s'agit des instruments de paiement modernes.

Il est très recommandé, aux économies comme la nôtre, de corriger une telle situation tout en abandonnant le recours à la liquidité au profit des instruments de paiement modernes.

Tableau n° 6. Evolution des principaux indicateurs monétaires (Milliards DA)

Intitulé	2005	2007	2005/2007	2009	2007/2009	2011	2009/2011
1- monnaie fiduciaire	921	1284,5	139%	1829,4	142%	2571,5	141%
2- dépôts à vue	1516,5	2949,1	194%	3114,8	106%	4570,2	147%
Monnaie (M ₁)	2437,5	4233,6	174%	4944,2	117%	7141,7	144%
3-quasi monnaie	1632,9	1761	108%	2228,9	127%	2787,5	125%
Masse monétaire (M ₂)	4070,4	5994,6	147%	7173,1	120%	9929,2	138%
M ₁ / M ₂	%60	%70.6	---	---	--	71.9%	--
M ₂ / PIB	%54	%63.8	---	68.9%	--	69%	--
Crédit à l'économie/ PIB	%23.6	%23.5	---	30.8%	--	25.9%	--

La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne

Elmoubarek Mohamed Daoud Fatiha

Inflation	2.5%	4.4%	---	3.2%		4.5%	--
-----------	------	------	-----	------	--	------	----

Source : Rapports de la banque d'Algérie, années: 2005, 2007, 2009, 2011

Le financement de l'économie est en progression constante pour atteindre 23.5% du PIB en 2007, alors qu'il n'était que de 16.6% en 2000. En effet, les crédits accordés à l'économie sont en constante croissance de 2203.7 milliards de dinars en 2007, soit une progression de 43.6% par rapport à 2004.

La part des crédits au secteur privé dans l'encours total des crédits distribués par les banques est passée de 52,9 % à fin 2006 à 52,8 % à fin 2007.

Par maturité, les crédits à l'économie des banques ont évolué comme suit :

Tableau n° 7 : Répartition des crédits selon les banques et les périodes (Milliards DA)

Rubrique	2004	2006	2007	2011
Crédits à court terme	828,3	915,7	1 026,1	1363
Banques publiques	779,7	852,9	902,5	1022
Banques privées	48,6	96,4	123,6	341
Crédits à moyen et long terme	706,0	988,4	1 177,6	2363,5
Banques publiques	645,8	907,2	1 048,8	1689,2
Banques privées	60,2	81,2	128,8	674,3
Total crédits	1 534,4	1 904,1	2 203,7	3726,5

Source : Rapports annuels de la banque d'Algérie de 2004, 2007, 2011.

En plus de cela et comme pour l'année 2006, dans l'encours des dépôts du secteur privé et des ménages, la part des dépôts à terme demeure importante (71,2 % en 2007 contre 74,2 % en 2006 et 79,3 % en 2005) alors que dans les dépôts collectés auprès du secteur public, la part des dépôts à vue prédomine (83,9 % à fin 2007 contre 76,1 % à fin 2006 et 67,9 % à fin 2005).

Sous l'angle des flux, les dépôts collectés par les banques publiques en 2007 proviennent plus du secteur public (77,4 % contre 79,1 % en 2006) que des entreprises privées et ménages, en raison de l'évolution considérable des dépôts des entreprises des hydrocarbures.

En ce qui concerne les banques privées, comme pour l'année 2006, les ressources collectées en 2007 proviennent uniquement des entreprises privées et ménages.

A l'instar des années précédentes, l'année 2007 s'est caractérisée par la croissance appréciable des moyens d'action des banques (dépôts à vue et dépôts à terme en dinars). Le taux de croissance de ces dépôts a été appréciable (31 % contre 20 % en 2006) et ce, dans un contexte de forte amélioration de la liquidité bancaire partiellement due à l'évolution des dépôts des entreprises des hydrocarbures.

Dans le total des crédits distribués, la part des banques privées est en progression. Bien que lente, cette évolution, plus particulièrement en 2007, est appréciable. Elle porte sur le financement des entreprises privées et ménages.

Les banques publiques assurent la presque totalité du financement du secteur public aussi bien en 2006 qu'en 2007, alors même que leur part dans le financement du secteur privé demeure importante, soit 79,4 % en 2007 contre 83,3 % en 2006. Au cours de l'année 2007, le flux de crédits des banques publiques a bénéficié plus aux entreprises publiques qu'aux entreprises privées et ménages ; les crédits au secteur public, étant en augmentation de 15,4 % en 2007 contre 6,4 % en 2006.

L'accroissement des crédits distribués par les banques privées en 2007 s'établit à 42,2 %. Cette évolution a bénéficié exclusivement aux entreprises privées et ménages.

1- Les créances non performantes : En ce qui concerne l'allocation des ressources par les banques, la distribution des crédits à l'économie est en hausse, mais elle s'est conjuguée avec l'augmentation relative des créances à risques.

Au cours des années 2005-2007, le Trésor public a effectué une quatrième opération de rachat de créances non performantes sur les entreprises publiques déstructuréesⁱⁱⁱ pour un montant total de 275,527 milliards de dinars dont 231,176 milliards de dinars au titre des créances non performantes détenues par les banques publiques. Sur ces rachats, 4,040 milliards de dinars ont été effectués en 2007.

2- La lutte contre les détournements : La lutte contre les détournements passe notamment par l'instauration d'une gestion plus rigoureuse dans le secteur bancaire public algérien. Selon les chiffres avancés, les banques publiques, qui dominent à plus de 90% le secteur, enregistrent des créances contentieuses de l'ordre de 184 milliards de dinars. Tout en affirmant qu'il n'y pas de recette miracle pour éradiquer la corruption, le manque de clarté dans les choix économiques de l'Algérie qui constitue un frein pour les investisseurs, fait que "l'Algérie occupe la 116ème place dans le classement par pays en matière d'encouragement des investissements".

Les enjeux découlant de l'injection de sommes importantes au titre des investissements publics constituent des facteurs encourageants pour la corruption, d'où la recommandation de la Banque Mondiale en faveur d'une "gestion saine des dépenses publiques en Algérie".

La qualité du système de supervision des banques algériennes, dont certaines sont impliquées dans des détournements de fonds et la mauvaise gestion dans l'octroi des crédits. Les banques publiques coûtent à l'Etat un montant équivalant de 3 à 4% du PIB, entre détournements de fonds, opérations de recapitalisation et rachat des dettes bancaires par le Trésor public. La lutte contre ces détournements passe également par l'instauration d'une gestion encore plus rigoureuse dans le secteur bancaire public. Ce rôle incombe à l'Etat en tant qu'actionnaire unique des banques publiques pour les responsabiliser davantage.

4- Evaluation des problèmes clés de développement

Au vu des dépenses colossales opérées par les finances publiques les résultats sont très mitigés, par quelques observatoires, au niveau de quelques secteurs de développement.

a) Les entreprises publiques : Dès 1988, les entreprises publiques se sont vues préparer aux nouveaux changements économiques, à commencer par l'autonomie et leur préparation à la privatisation.

L'autonomie selon la conception de l'économie de marché, c'est pouvoir prendre des décisions selon les règles de management. L'assainissement de la comptabilité et de la finance de ces entreprises a coûté au trésor publique 12 milliards de dinars en fin 1994.

L'organisation de ses entités en sociétés par actions a nécessité la séparation entre la propriété et la gestion. La propriété revient à l'Etat, mais la gestion est déléguée aux fonds de participation.

En 1994, les fonds de participation vont laisser place à des Holdings agissant au nom de l'Etat en propriétaires des entreprises et qui vont procéder à une nouvelle restructuration de ces entreprises connue sous le terme de «filialisation». Ainsi, l'organisation de ce secteur va se présenter avec quatre niveaux : le holding, le groupe, l'entreprise et la filiale.

En l'an 2001, une nouvelle législation est promulguée qui supprime les holdings et leur substitue une organisation en groupes par la mise en place des Sociétés de Gestion des Participations (SGP).

La loi sur la privatisation adoptée en 1995, puis amendée en 2001, constitue l'un des domaines cruciaux des réformes sur lesquelles la mise en œuvre a le moins avancé.

Dans ce cadre, si seuls quelques cas «d'entreprises publiques économiques» -EPE- (sidérurgie, détergents) ont vu leur capital ouvert aux investisseurs privés étrangers, plusieurs «entreprises publiques locales» -EPL- ont déjà fait l'objet d'une privatisation au profit de leurs travailleurs, alors que d'autres, les moins performantes, ont été carrément dissoutes.

b) Création d'entreprises : Le secteur privé est constitué à près de 90% de micro entreprises qui emploient 35% des salariés du secteur. 32% d'entre elles opèrent dans l'industrie manufacturière (textiles et cuirs essentiellement). Le reste se répartit entre le BTP et les services. Cette structure montre bien que l'investissement privé s'oriente vers les activités naturellement peu ouvertes à la concurrence étrangère (secteur des biens non échangeables) et où les délais de récupération sont très courts. Le nombre de PME privées hors artisanat était de 225 449 en 2004 selon les données de la sécurité sociale ; elles emploient 592 758 salariés en 2006.

Malgré les investissements massifs dont elle a bénéficié au cours des années 1970, l'industrie publique (hors hydrocarbures) ne représente, ces dernières années, qu'une proportion très faible de la Production Brute (11 à 13 % selon les années). Quant à l'industrie privée, sa contribution est encore marginale (de l'ordre de 1,4 %). Depuis 1999, voire même depuis 1990, l'activité industrielle enregistre une baisse régulière du niveau de sa production.

A l'incapacité du secteur industriel de répondre à la demande domestique de façon satisfaisante et, a fortiori, de dégager des excédents exportables, s'ajoute un secteur agricole non performant qui induit un fort degré de dépendance alimentaire de la nation et par-là même une insécurité alimentaire par ailleurs croissante et préoccupante. C'est sans doute le retour aux équilibres macro-financiers qui constitue le résultat le plus tangible de la politique gouvernementale menée depuis 1994, c'est-à-dire dans le contexte du rééchelonnement de la dette extérieure et de l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement économiques.

En conséquence des conditions de réalisation des différentes réformes ainsi conduites, la situation sociale s'est progressivement dégradée. Au cours des années 2000, la consommation des ménages par habitant a commencé par baisser sensiblement jusqu'en 1997 avant d'amorcer un redressement tendant à la ramener à son pic de 1991, tout en s'inscrivant dans sa tendance générale à la hausse qu'elle connaît depuis deux décennies. Mais le chômage n'a cessé d'augmenter depuis 1985, passant d'un taux de 10% de la population active à 27% en 2001 puis redescendu à 11% en 2008 et le phénomène de pauvreté devient une réalité observable, la frange de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté étant passée, selon un rapport de la Banque Mondiale (1999), de 12,2% en 1988 à 24% en 2000 et 18% en 2006. Ces deux évolutions montrent cependant un ralentissement du rythme de paupérisation (0,4% entre 2000 et 2006 pour 2% entre 1995 et 2000).

§3- Les dépenses sociales : L'examen des dépenses sociales de l'Etat au cours des années 2000 (tableau n° 09 présenté ci-après) montre que ce sont surtout les actions sociales au sens strict qui ont enregistré la plus forte augmentation à savoir: Ministère des Moudjahidine, de la santé, de l'éducation...

Les dépenses liées à l'emploi ont connu aussi une hausse appréciable dans cette conjoncture de chômage croissant.

Les dépenses sociales ont bénéficié d'une augmentation continue dans le temps. Elles sont passées de 563 à 1029 milliards de dinars de 2005 à 2008, soit une augmentation annuelle de 21%, et ce malgré la régression de ces dépenses par rapport au budget de fonctionnement qui étaient de 44.9% en 2005 et ont baissé à 43.5% en 2008 puis 40.5% en 2011.

La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne

Elmoubarek Mohamed Daoud Fatiha

En comparaison avec le PIB, l'effort en matière de dépenses sociales est considérable et en augmentation constante de 6% en 1990 à 12% en 2011, soit le double, ce qui est totalement déconseillé par les principes de la rationalisation budgétaire.

Tableau n° 09. Evolution des dépenses sociales de l'Etat (Milliards DA)

Ministère	1990	2005	2008	2011
Moudjahidine	--	110	141	169.6
Education nationale	30	217	327	569.3
Agriculture et dével. Rural	0,452	9,6	174	296.9
Santé et population	0,384	63	144	227.8
Enseignement supérieur	--	78,6	129	291.4
Formation et enseig. Prof	---	16,4	22,6	50
Habitat et urbanisme	---	4,7	8,7	13
Travail, emploi et sécu. Sociale	---	63,7	82	123
Total: dépenses sociales (DS)	30,836	563	1029	1741
Total budget fonctionnement	84	1255	2363	4 291
DS/Budget	36,71%	44,86%	43,55%	40,57%
PIB	554,39	7 554,90	9 758	14 384
DS/ PIB	6%	7%	11%	12%

Source : lois de finances complémentaires 1990, 2005, 2008 et 2011

c) La population et la santé : Entre les deux derniers recensements (1987 et 1998), la population a progressé au rythme de 2,15% en moyenne par an. En 1998, le taux de croissance annuel moyen est évalué à 1,7%, soit un taux régulièrement décroissant depuis 1986. Cette réduction substantielle est imputable à une série de facteurs. Il s'agit :

- Du recul de l'âge moyen au mariage,
- De la pénurie de logements,
- De l'augmentation du chômage des jeunes,
- De l'utilisation plus importante des moyens de contraception.

La conjugaison de ces facteurs a également entraîné une diminution sensible de l'indice synthétique de fécondité (c'est-à-dire du nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer), qui est passé de plus de 7 en 1980 à moins de 4 en 1995. La progression régulière de l'espérance de vie à la naissance est le résultat à la fois de l'amélioration de l'accès aux soins des populations et des programmes de santé publique mis en œuvre.

Les progrès enregistrés dans la couverture sanitaire de la population au cours de ces dernières décennies ont eu un impact notable sur la longévité moyenne. L'espérance de vie à la naissance s'est ainsi améliorée, passant de 65,4 années en 1987 à 73,02 en 2011, soit un gain de sept points en 24 ans.

En revanche, la mortalité infantile (enfants de moins d'un an) a sensiblement diminué, passant de 84,7 pour mille en 1981 à 64,7 pour mille en 1987 et à 54,6 en 1996. Malgré ces améliorations en santé publique, il ne faut pas oublier que l'Algérie du troisième millénaire a connu des maladies du moyen âge, qu'on croyait disparues à jamais, telles que : la typhoïde, la rougeole, la méningite, la gale, la peste et la tuberculose.^{iv}

Par ailleurs, la santé publique a un autre défi que représentent les maladies chroniques, très coûteuses et sans résultats fiables de guérison, qui sont : l'allergie, le cancer, le sida, le diabète, l'hépatite C, et l'hypertension artérielle.

d) L'analphabétisme et l'éducation : En 2011, le taux d'analphabétisme était évalué à 17.3%, ce qui représente une population de quelques 5,4 millions de personnes, alors qu'il représentait 43,6% en 1987. L'amélioration est très importante par rapport à 1966 dont le taux était de 74,6%. (Comme est indiqué dans le tableau ci-dessous)

La régression de l'analphabétisme est donc très sensible. Le recul du phénomène touche aussi bien les hommes que les femmes, si le taux des hommes analphabètes a baissé de moitié en vingt ans, celui des femmes était encore, en 1987, équivalent aux deux tiers de son niveau de 1966.

Tableau n° 10 : évolution de l'analphabétisme en Algérie

Population	1966	1977	1987	1997	2007	2011
âgée de 10 ans et plus (en %) Dont :	74,6	61,0	43,6	38,4	21.39	17.4
Hommes	62,3	46,6	33,8	29.5	19.6	15.3
Femmes	85,4	72,6	56,7	52.3	43.2	37.1

Source : ONS.

Bien que le taux ait continué à fléchir au cours des années 2000, l'analphabétisme des adultes demeure encore trop élevé, malgré les efforts publics (gouvernement) et privés (militants d'associations civiles) engagés dans la lutte contre l'analphabétisme.

Le recul de l'analphabétisme est lié à la poursuite de la politique de scolarisation massive des enfants, entamée au début des années 1970. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 ans, a plus que triplé entre 1987 et 2011, passant de 44,6% à 92,6%. (Voir le tableau ci-après)

L'année 2002, est considérée comme étant un pic jamais réalisé du fait que ce nombre a atteint 7.9 millions d'élèves, puis redescendu à 6.6 millions élèves en 2004. Ce qui a un rapport direct avec le taux de natalité en Algérie comme il a été clairement avancé ci-dessus.

L'importance numérique des déperditions scolaires, en particulier des déperditions précoces, commence beaucoup à peser sur l'illettrisme, et ce malgré le dispositif mis par le ministère qui consiste à porter l'âge de l'exclusion du système éducatif à 17 ans.

Tableau n° 11 : Evolution, par cycle, des effectifs scolaires

Année	1994 / 95	2002/03	2004/05	2009/2010
1° et 2° cycles du fondamental	4.548.827	4 612 574	4 361 744	6360120
Enseignement secondaire	1.651.510	2 186 338	2 256 232	1170351
Total des Elèves	6.200.337	7 986 912	6 617 976	7530471
Dont : filles en %	45,39	47,42	47,69	58%

Source : Ministère de l'Education Nationale et ONS

2è rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement, gouvernement Algérien/ PNUD, 2010.

Cette évolution massive des effectifs inscrits dans les différents établissements d'éducation a nécessité la mobilisation d'un corps enseignant important. Globalement, le personnel d'encadrement, tous cycles confondus, est passé de 23000 en 1962/63 à 350000 en 1994/95 et à près de 351 145 en 2009/10. Les taux d'encadrement, ont connu, en conséquence, l'évolution suivante :

- Pour l'enseignement fondamental : 41,6 élèves par enseignant en 1977 à 23,13 élèves/enseignant en 2010,
- Pour l'enseignement secondaire : 25,1 élèves/enseignant en 1977, 16,83 élèves/enseignant en 2010.

Ces ratios, qui traduisent une nette amélioration, masquent, cependant, des disparités importantes entre filières et entre zones géographiques.^v

e) L'emploi et le chômage : L'absence notable d'investissements nouveaux ces dernières années, aussi bien des entreprises publiques que privées, ainsi que les licenciements massifs de salariés, liés aux restructurations et aux dissolutions d'entreprises, ont contribué à l'aggravation du chômage. Il en est résulté un taux décroissant de chômage qui est passé de 29 % en 1997 à 10 % en 2010.

Enfin, si le chômage au niveau national a évolué à la baisse ces dix dernières années, celui des jeunes reste très élevé.

Tableau n°12: Evolution du taux de chômage

Année	1966	1977	1997	2007	2011
15 à 24 ans	47,3	43	56.8	54.2	41
25 à 64 ans	29,8	14,9	14.2	13.6	11.8
Ensemble	35,3	23	28.9	11.8	10

Source : RGPH 1966, 1977,1987 ONS.

Enquête emploi auprès des ménages, collection statistiques n° 173, ONS.

En 2013 l'Office national des statistiques (ONS) a réalisé une enquête sur la population en chômage, au sens BIT, est estimée à 1 175 000 personnes, soit un taux de chômage de 9,8%. il est indiqué que 48% des personnes au chômage sont détentrices de diplômes universitaires soit 352 500 personnes.

Les dispositifs publiques qui occupent actuellement plus d'un millions d'universitaires ne constituent pas une solution radicale à leurs problèmes d'emplois. Quant aux perspectives du marché du travail algérien, ne sont pas très reluisantes, avec près d'un million de naissances enregistrées en 2013, le chômeur de 2030 est déjà né. Avec une sortie annuelle de 250 000 diplômés universitaires, nous aurons à moyen terme plus d'un million de nouveaux diplômés sur le marché du travail.

Le chômage des diplômés semble être un paradoxe dans une économie qui fonctionne encore avec une proportion importante de main d'œuvre occupée sans aucun niveau. Il est certes moins important par rapport à la population globale au chômage en Algérie mais il induit deux phénomènes sociaux particulièrement préjudiciables : la dévalorisation sociale des diplômés et l'émigration des jeunes diplômés vers l'étranger.

La réussite sociale n'apparaissant plus nécessairement liée à la réussite scolaire.

Conclusion

L'engagement des finances publiques dans la relance des économies est une théorie méprisée par les néo-classiques malgré ses avantages à court terme. Sauf que ses imperfections, à moyen et long termes, sur les principaux indicateurs de la macro économie, sont néfastes.

Effectivement, les principaux indicateurs macroéconomiques et financiers qui durant la dernière décennie reflétaient la bonne santé économique de notre pays semblent être aujourd'hui impactés de manière significative : Des fléchissements inexorables sont observés que ce soit en termes de revenus

d'exportation d'hydrocarbures, du prix d'exportation du baril de pétrole brut, de recouvrement de la fiscalité pétrolière et en termes de dépenses budgétaires, alors que les importations continuent de progresser de manière substantielle creusant ainsi le déficit de la balance commerciale.

Entre autres en matière de gestion, l'actualité récente le démontre abondamment : l'exigence de transparence et de sécurité financière est devenue un élément essentiel de notre démocratie.

La prudence dans la gestion budgétaire est le meilleur moyen d'éviter les imperfections de l'utilisation des deniers publics.

Rationaliser, décentraliser, déléguer et décongestionner la décision et le pouvoir; telles sont les consignes du management contemporain et de l'investisseur (capital risque public ou privé).

Pour promouvoir efficacement la croissance et le développement, il faut nécessairement replacer l'entreprise au centre des politiques économiques à mener. En partant de l'idée de préserver l'avenir des algériens l'utilisation optimal de l'épargne public est le seul moyen.

De ce principe fondamental découle une idée purement économique et largement soulevée par les différents analystes dans le domaine afin de préserver les ressources financières nationales en substituant la production nationale à l'importation, en ouvrant un large débat sur le devenir de l'entreprise et de l'économie algérienne.

Malgré la disponibilité du marché financier, les entreprises algériennes ne sont pas intéressées par l'entrée en bourse pour s'autofinancer, puisque le marché regorge de surliquidités. En effet, le taux d'intérêt des banques pour les crédits importants dévie pratiquement l'envie des PME d'aller au marché financier chercher des financements (c'est le marché bancaire qui prime).

Les opportunités d'investissement sont grandioses, en effet de nombreuses opportunités sont à saisir pour les sociétés algériennes facilitées par l'offre publique émanant de la stratégie budgétaire.

La promotion d'une économie diversifiée, productive et génératrice de richesses et de postes d'emploi, la réduction de la dépendance de l'économie nationale aux hydrocarbures à travers la diversification de la production et l'encouragement des investissements outre la réduction du taux de chômage et l'instauration d'un climat social stable qui favorise le développement est la seule idée que doit soutenir tous nos décideurs publics.

Références :

ⁱ Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs du MAEP n°4, Rapport d'évaluation de la République Algérienne Démocratique et Populaire Juillet 2007

ⁱⁱ P.M. Gaudemet, J. Molinier, Finances publiques, (tome 1^{er}, Budget - Trésor), coll. Domat, Montchrestien, 7^{ème} éd., 1996, p 98.

ⁱⁱⁱ La première opération d'assainissement a été prévue par la loi de finances de 1992, pour 42.5 milliards de dinars et la 2eme prévue par la LFC de 1995 de 148.5 milliards dinars la 3eme opération est prévue par l'article 98 de la loi de finances de 2007 sans précision de l'enveloppe.

^{iv} Depuis quelques années l'Algérie connaît une incroyable série d'épidémie : botulisme, tuberculose (18328 cas en 2001), typhoïde (2411 cas en 2002), rougeole, méningite (2579 cas en 2002), gale, intoxications alimentaires (4000 à 5000 cas / an), maladies à transmission hydrique (8125 cas / an), zoonoses (leishmaniose, brucellose et hydatidose) parsèment le quotidien des algériens sans que l'on puisse, dans ces cas, ignorer le laisser aller des autorités chargées de l'hygiène et de la prévention des maladies transmissibles.

^v Rapport d'Evaluation Conjointe de Pays (ECP), Système des Nations Unies. Alger, 1er juillet 1999, PP 10-11.